



Les voleurs de maca

Description

Au Pérou, les ressources végétales sont strictement interdites d'exportation si elles ne sont pas transformées. Pourtant, la quasi totalité des récoltes 2013 et 2014 de maca, un tubercule réputé pour certaines vertus thérapeutiques, a été illégalement achetée aux producteurs par des négociants chinois pour que la Chine produise elle-même cette plante sur laquelle elle a déposé une dizaine de brevets pour la modifier génétiquement. Et la Chine produit aujourd'hui trois fois plus de maca que le Pérou... sans aucune contrepartie pour le Pérou.

Par ailleurs, au début des années 2000, la compagnie américaine Pure World Botanicals a obtenu deux brevets pour s'assurer un monopole d'utilisation de cette plante aux États-Unis, fermant de fait le marché aux paysans péruviens.

Ce film illustre ces cas de biopiraterie [1]. Il documente le pillage du maca, mais aussi la réaction du Pérou qui a mis en place un Institut national de lutte contre la biopiraterie (Indecopi), doté de deux missions : surveiller les dépôts de brevets dans le monde et recenser les connaissances traditionnelles sur la biodiversité du territoire [2]. L'Indecopi a montré que les propriétés du maca étaient connues depuis des siècles et a fait annuler ces brevets.

Enfin, ce film détaille le partenariat d'une entreprise française avec les indiens Ashaninka, pour commercialiser des extraits issus de leurs ressources, après accord et négociation du partage des bénéfices [3].

Une intervention d'Inf'OGM après projection de ce film est visible sur notre site [4]

date créée

16 Fév 2017